

ATTESTATION DE REUSSITE

fin de formation Art. L. 6313-7. du Code du Travail

AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES ATTESTE QUE :

HAINÉ FARID

A suivi avec succès la formation agréée AFNOR Certification :

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

NIVEAU 1, FORMATION DE BASE (IRVE P1)

Durée : un jour (7 heures) – Lieu : centre AFPA de **AFPA CENTRE VAL DE LOIRE** – Animée par **ISAAC MPAH**.

Résultat au QCM de fin de formation : **15/20**

Objectifs atteints :



- Comprendre les enjeux du marché et son développement ;
- Identifier les besoins liés, aux véhicules, à l'exploitation et aux installations électriques des clients ;
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises ;
- Identifier les réglementations en vigueur ;
- Identifier les exigences de sécurité propres aux installations de recharge de VE ;
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique ;
- Mettre en œuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

A TOURS le 01 juillet 2024.

Responsable de Formation

PATRICIA ROGER



AFPA Centre Val de Loire Tours
56, Avenue du Danemark
B.P. 77242 - 37072 TOURS CEDEX 2
Tél. 02 47 88 25 35 - Fax 02 47 51 28 06
SIRET 824 228 142 00652

Directeur du centre
PASCAL PENOT



ATTESTATION DE REUSSITE

fin de formation Art. L. 6313-7. du Code du Travail

AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES ATTESTE QUE :

FARID HAINE

A suivi avec succès la formation agréée AFNOR Certification :

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

NIVEAU 2, FORMATION EXPERT (IRVE P2)

Durée : deux jours (14 heures) – Lieu : centre AFPA de **AFPA CENTRE VAL DE LOIRE** – Animée par **ISAAC MPAH.**

Résultat au QCM de fin de formation : **19/20**

Objectifs atteints :



- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique ;
- Connaître les réglementations propres aux ERT/ERP et aux parkings ;
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés ;
- Connaître les constituants de base des différents protocoles TCP/IP ;
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes ;
- Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée ;
- Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes ;
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

A TOURS le 03 juillet 2024.

Responsable de Formation
PATRICIA ROGER

AFPA Centre Val de Loire Tours
56, Avenue du Danemark
B.P. 77242 - 37072 TOURS CEDEX 2
Tél. 02 47 88 25 35 - Fax 02 47 51 29 06
SIRET 824 228 142 00652

Directeur du centre
PASCAL PENOT

ATTESTATION DE REUSSITE

fin de formation Art. L. 6313-7. du Code du Travail

AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES ATTESTE QUE :

FARID HAINE

A suivi avec succès la formation agréée AFNOR Certification :

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE

NIVEAU CHARGE RAPIDE (IRVE P3)

Durée : deux jours (14 heures) – Lieu : centre AFPA de **AFPA CENTRE VAL DE LOIRE** – Animée par **ISAAC MPAH**.

Résultat au QCM de fin de formation : **18/20**

Objectifs atteints :



- Installer une borne de recharge rapide selon les règles de l'art ;
- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique ;
- Connaître les réglementations applicables aux IRVE de recharge rapide dans les ERP, les parkings, les stations-services, la voie publique ;
- Connaître les constituants de base des bornes de recharge en courant continu ;
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes ;
- Effectuer les opérations d'auto-contrôle ;
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

A TOURS le 05 juillet 2024.

Responsable de Formation

Patricia ROGER



AFPA Centre Val de Loire Tours
56, Avenue du Danemark
B.P. 77242 - 37072 TOURS CEDEX 2
Tél. 02 47 88 25 35 - Fax 02 47 51 29 06
SIRET 824 228 142 00652

Directeur du centre
Pascal PENOT

